

COLLECTE

DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

DIMINUTION DU RYTHME DES TOURNÉES

FAQ À DESTINATION DES COMMUNES ET RÉFÉRENTS SIRTOM

Date de parution : avril 2025

La collecte d'ordures ménagères résiduelles évolue. Le rythme de tournée passe à une collecte une semaine sur deux, comme pour les emballages. Tout le territoire du SIRTOM est concerné, soit 57 communes.

QUAND ? Dès le **lundi 30 juin**, les nouvelles tournées seront mises en place.

POURQUOI ?



- Parce que les camions de collecte du SIRTOM n'ont été **remplis qu'à 65%*** en moyenne sur l'année 2024.
- Parce que, déjà, beaucoup d'utilisateurs sortent leurs bacs **une fois par quinzaine**, voir une fois par mois pour certains.
- Parce que les **coûts liés à la collecte** et aux traitements des ordures ménagères **augmentent**.
- Parce que les usagers et les élus ne souhaitent pas voir la **taxe d'ordures ménagères exploser**.
- Parce que la mesure permettra d'éviter **20 000 kms** environ.
- Parce qu'il est urgent et important de collectivement **réduire nos déchets**.

*dépend des tournées et des périodes, donnée moyenne de remplissage en tonnes sur l'année 2024.

POUR QUI ?

TOUS les habitants du territoire du SIRTOM sont concernés.

Je sors mon bac toutes les semaines ➡ Je sors maintenant mon bac tous les quinze jours

Je sors mon bac deux fois par semaine ➡ Je sors maintenant mon bac une fois par semaine

Je sors déjà mon bac tous les quinze jours ➡ Je ne change rien à mon rythme

Je sors mon bac gris le lundi ➡ Je vérifie sur le nouveau calendrier de collecte le jour de ramassage

J'ai un bac de regroupement collectif ➡ Je continue d'y déposer mes déchets quand je veux

Je suis professionnel et assujéti à la RSI ➡ Pas de changement sur ma facturation, c'est le rythme de collecte qui change

Je suis un gros producteur d'ordures ménagères* ➡ Un maintien de la collecte toutes les semaines peut être étudié avec le SIRTOM

*EHPAD, hôpitaux, restaurants, etc... Contactez le SIRTOM pour plus de détails.

QUEL EST L'IMPACT ?

- L'impact **économique** : limiter les coûts de fonctionnement. Moins de kms = moins de gasoil = moins d'usure des camions = moins de dépenses.
- L'impact **environnemental** : accompagner la baisse de tonnages des ordures ménagères. Moins de kms = moins de pollution = moins de gaz à effet de serre et moins de déchets = essentiel pour la planète.

• L'impact **usagers** :

Soit complètement transparent. L'utilisateur ne sort déjà pas son bac toutes les semaines ou est en point de regroupement.

Soit aide les usagers à se questionner sur leurs déchets. Si mon bac est moins collecté, je dois veiller à ce qu'il ne déborde pas, donc je réfléchis à ce que je mets dedans. Je m'organise si ce n'est pas encore le cas à composter mes biodéchets par exemple.

Il reste en moyenne encore 30% de biodéchets dans les ordures ménagères. Des composteurs sont à disposition auprès du SIRTOM.



- L'impact **humain** : moins de tournées ne veut pas dire moins de salariés. Les agents de collecte du SIRTOM concernés par ces changements seront réaffectés à d'autres missions en lien avec l'évolution de la gestion des déchets (prévention, compostage, etc...).

QUEL EST L'IMPACT SUR MON BAC JAUNE ?



- Le bac jaune sera collecté tous les quinze jours, comme actuellement.
- Pour les collectes en porte à porte dans des bacs individuels, la taille des bacs sera peut-être insuffisante. Il sera alors possible pour les foyers concernés d'en obtenir un plus grand. Pour des questions évidentes d'approvisionnement, la quantité de bacs disponibles à distribuer est limitée. Les familles de plus de 3 personnes seront privilégiées. Pour tous les cas particuliers, le SIRTOM reste disponible pour répondre aux questions.

La fréquence de collecte des ordures ménagères a un impact réel sur le taux de remplissage des bacs de collecte sélective.

Moins de collecte de gris = plus de volume en jaune

QUEL EST MON RÔLE EN TANT QUE COMMUNE ?

Les communes qui le souhaitent peuvent recenser les besoins en bacs supplémentaires pour les particuliers comme pour les points de regroupement et les transmettre au SIRTOM afin de faciliter une distribution rapide et ainsi répondre au mieux aux besoins des usagers.

Si certaines communes souhaitent organiser des réunions publiques d'informations, le SIRTOM peut se joindre à vous pour répondre aux questions des usagers.

- Rester vigilants au remplissage des bacs et conseiller les usagers en cas de besoin.
- Rapprocher les usagers du SIRTOM en cas de besoin.
- Relayer les informations du SIRTOM.



QUOI RÉPONDRE AUX QUESTIONS QU'ON ME POSE ?

"Mon bac est trop petit, ça ne tiendra jamais." Le SIRTOM est là pour aider à répondre aux différentes questions : quels sont les déchets dans le bac ? Est-ce qu'ils peuvent facilement être évités ? Est-ce que la taille du bac est bien adaptée au foyer ?

"Nos taxes vont baisser du coup ?" Les taxes ne baisseront pas. Les économies attendues sur la collecte permettront de compenser en partie les dépenses de mise aux normes des déchèteries et de coût de traitement des déchets.

"Je le sors quand mon bac ?" Le nouveau calendrier de collecte détaillera le passage du camion sur votre commune. Il sera distribué dès que possible.

"Pourquoi ne pas collecter plus souvent le bac jaune vu qu'il est plus plein ?" Le but est de réduire le nombre de passage, pour toutes les raisons citées plus haut mais aussi d'orienter les usagers vers plus de prévention pour réduire les emballages.

PARCE QU'UN CAMION NE RENTRE PLEIN QU'À 65% EN MOYENNE, LE SIRTOM FAIT ÉVOLUER SA COLLECTE.



PARCE QUE LA PLUPART DES GENS NE SORTENT LEURS BACS QU'UNE FOIS SUR DEUX, LE SIRTOM FAIT ÉVOLUER SA COLLECTE.



PARCE QU'IL EST URGENT ET IMPORTANT DE COLLECTIVEMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS, LE SIRTOM FAIT ÉVOLUER SA COLLECTE.



PARCE QUE LES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES NE FONT QU'AUGMENTER, LE SIRTOM FAIT ÉVOLUER SA COLLECTE.

